

CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Calendrier de déroulement de la session 2026

<p><u>PERIODE D'INSCRIPTION :</u></p> <p>DU LUNDI 6 OCTOBRE AU VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025</p>	<p>Chaque candidat individuel et en enseignement à distance doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre connaissance de la note d'information en ligne sur le site de l'académie avant de débiter l'inscription à l'examen, - créer son espace candidat Cyclades et procéder à son inscription dans l'application Cyclades accessible à partir du site internet de l'académie de Clermont-Ferrand www.ac-clermont.fr , rubrique Scolarité-Etudes/Examens/Certificat d'aptitude professionnelle, - après avoir renseigné les différents onglets relatifs à l'inscription dans Cyclades, le candidat doit valider l'inscription en cliquant SUR ENREGISTRER. Cela générera le récapitulatif d'inscription. <p>Le candidat doit obligatoirement imprimer ce récapitulatif d'inscription, le vérifier et, si celui-ci est correct, le signer, le scanner au format PDF et le déposer dans l'espace candidat Cyclades.</p> <p>- Déposer toutes les autres pièces justificatives demandées dans l'espace candidat Cyclades <u>AU PLUS TARD LE 7 NOVEMBRE 2025.</u> L'inscription n'est définitivement validée qu'après avoir télétransmis toutes les pièces justificatives attendues du candidat.</p>
VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025	<p>⚠ Passée cette date, l'inscription des candidats n'ayant pas validé leur inscription dans Cyclades et déposé l'ensemble des documents sera annulée pour la session 2026</p>
VENDREDI 27 MARS 2026	<p>Date limite d'envoi des annexes attestant de la période de formation en entreprise (stage) ou de l'expérience professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚠ Passée cette date, les candidats n'ayant pas envoyé les documents ne seront pas autorisés à passer les épreuves de l'examen ⚠ Les stages et expériences professionnelles devront donc être terminés avant cette date
DEBUT AVRIL 2026	<p>Commission de vérification de la conformité des durées de stages et expérience professionnelle (épreuves EP1 et EP2)</p> <p>En cas de dossier non conforme, les candidats en seront informés par courrier postal</p>
MI-AVRIL 2026	<p>La convocation des candidats est mise à disposition dans la rubrique « mes documents » depuis le compte candidat « CYCLADES »</p> <p>Pour les candidats inscrits à l'épreuve d'EPS, une convocation est transmise séparément.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚠ Pensez à signaler les changements d'adresse.
MAI - JUIN 2026	<p>Déroulement des épreuves générales et professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ⚠ Les 2 fiches de l'EP1 sont à apporter le jour même de l'épreuve en double exemplaire. ⚠ Le projet d'accueil réel de l'EP3 pour les assistants maternels est à apporter le jour même de l'épreuve en double exemplaire.
DÉBUT JUILLET 2026	<p>Publication des résultats</p>
MI-JUILLET 2026	<p>Après la publication des résultats, mise à disposition du relevé de notes dans la rubrique « mes documents » depuis le compte candidat « CYCLADES »</p>